

BROCANTE de VERDON

DIMANCHE 6 JUILLET 2025

Lieu : « Au bord de la Verdonnelle » - place de l'Ecole - 51210 Verdon

Horaires : arrivée des exposants : 6h30

Ouverture au public : 8h – 17h

Contact : tel : 06 72 32 89 76 ou 06 72 70 85 06 - mail : laverdonnelle@yahoo.com

Règlement : Les bulletins d'inscription complétés des renseignements obligatoires sont à adresser aux organisateurs, **avant le 30 juin 2025** et accompagnés, le cas échéant, du règlement.

Les exposants s'engagent :

- à honorer leur réservation sauf à prévenir les organisateurs avant le 5 juillet 12h en cas d'empêchement
- à rester dans l'enceinte de la brocante jusqu'à 16h30
- à laisser leur emplacement propre et libre de tous encombrants.

En cas d'annulation d'une réservation payante avant le 30 juin, les sommes encaissées seront remboursées. Au-delà de cette date, aucun remboursement ne sera effectué. En cas d'annulation par les organisateurs, toute somme versée sera remboursée.

Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables des vols, pertes ou dégradations de matériel ou de véhicule.

Les animaux de compagnie devront être tenus en laisse dans l'enceinte de la brocante.

Emplacement	3 mètres	6 mètres	9 mètres	Supérieur à 9 mètres
	Gratuit	3.00€	6.00€	1.00€ par mètre supplémentaire

✂

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom * : **Prénom *** :

Adresse *

Date et lieu de naissance * :

Mail * :

Téléphone * :

Carte d'identité N° * : délivrée le..... par.....

N° d'immatriculation du véhicule * :

J'atteste sur l'honneur ne vendre que des objets personnels (article L310-2 du code du commerce) et ne pas participer à plus de deux autres manifestations de même nature au cours de l'année (article R321-9 du code pénal).

Je réserve un emplacement de mètres, et joins, le cas échéant, le règlement de€ par chèque bancaire à l'ordre de « association de la Verdonnelle »

Fait à le

Signature :

A retourner à « **Association de la Verdonnelle – Mairie – Place de l'Ecole – 51210 VERDON** », ou à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.

(* mentions obligatoires)